



**EPE - Algérie Télécom - Spa**  
**NIF : 000216001808337**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla**  
**Adresse : Rue rouabeh abderrahmane – Ouargla**

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/17/2022**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla lance un avis de consultation nationale est lancé pour :

**POSE CABLES FIBRES OPTIQUES ET CANALISATION AU PROFIT DES CLIENTS CORPORATE**

Le présent projet est constitué de deux (02) lots séparés comme suit :

| N°     | Désignation (Localité/Tronçon)  | Distance (ML) |
|--------|---|---------------|
| LOT 01 | RACCORDEMENT DES ANNEXES COMMUNALES : BAKAR ELCHARGUI, DELILAAI ET KHOBNAT EL AALIYAT A L'APC       | 357           |
| LOT 02 | RACCORDEMENT DES ANNEXES COMMUNALES : OUM Z'BED ET MOUIH BEN ALI A L'APC M'NAGEUR PAR FIBRE OPTIQUE | 76            |

**CONDITION DE PARTICIPATION :**

La participation à la présente consultation, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les points suivants :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises nouvellement créés ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla**  
**Département Achats et Logistique**  
**Service Achats**  
**Adresse : Rue Rouabeh Abderrahmane – Ouargla**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de mille dinars (**1000 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° **944 :001009440300000250/15 AGENCE OUARGLA.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Ouargla**

**Adresse : Rue rouabeh abderrahmane – Ouargla**

Le dossier administratif (un (01) original et copie sur CD) , l'offre technique (un (01) original et copie sur CD) et l'offre financière un ((01) original et copie sur CD), sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention «**dossier administratif**» , «**offre technique** » et «**offre financière** ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS - OUARGLA**

**RUE ROUABEH ABDERRAHMANE OUARGLA.**

**Consultation N° AT/DO30/SDFS/DAL/S-ACH/AC/17 /2022**

**Pose câbles à fibres optiques et canalisation aux profits clients corporate**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **sept (07) jours** calendaires à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **12h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **12h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.